25 ANS DE LA *CHARTE HANDICAP* À CRÉTEIL

Une politique en faveur des personnes handicapées en avance sur son temps

Faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées et leur donner toute leur place au sein de la société est un devoir de justice et une exigence morale. À Créteil, cette préoccupation s'inscrit dans une démarche à long terme. Logement, voirie, emploi, sport… Rien n'a été oublié pour que l'égalité des droits entre les citoyens ne reste pas un vain mot.

La Charte Handicap signée en 1989 a constitué le cadre de référence de l'action de Créteil en faveur des personnes handicapées. Elle traduit l'engagement de la Ville à mettre en œuvre une politique volontariste, en concertation avec les associations représentant les personnes handicapées, afin de répondre aux besoins des Cristoliens concernés.

Pour coordonner ces démarches, une cellule dédiée au handicap a été créée au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS). Force d'impulsion et de propositions, la Mission handicap travaille avec tous les services internes de la Ville et assure un lien direct avec les associations et les acteurs institutionnels.

Une commission en avance sur son temps

En 1991, bien avant les obligations légales de la grande loi du 11 février 2005, dite ***pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées***, la Ville a créé la Commission d'intégration des personnes handicapées (CIPH). Cette instance de concertation, réunissant élus, associations représentantes des personnes handicapées, personnalités qualifiées et techniciens, va œuvrer pour faire avancer concrètement l'accessibilité dans la Cité.

La CIPH se réunit plusieurs fois par an, en plénière ou en groupes de travail autour de thématiques comme « animation et vie sociale » et « urbanisme, travaux et accessibilité ». Chaque année, le groupe de travail dédié à l'urbanisme dispose d'une enveloppe de 55 000 € destinée à financer des travaux sur la voirie.

Ville de Créteil

25 ANS DE LA *CHARTE HANDICAP* À CRÉTEIL

Droit à l'information

Participer et s'impliquer dans la vie de la Cité suppose de pouvoir accéder à l'information. Pour ce faire, la Ville de Créteil a adapté ses principaux supports de communication.

Un site internet adapté
Le site internet s'adapte aux retranscripteurs audio et fournit une alternative textuelle aux éléments visuels. Une lecture par synthèse vocale est disponible sur chaque page. Enfin, la taille du texte peut être augmentée pour un meilleur confort de lecture.

Un journal municipal qui parle
Chaque mois, le journal mensuel de la Ville est proposé sur le site internet au format HTML. Les personnes malvoyantes et non-voyantes peuvent donc le « feuilleter » grâce à un logiciel de lecture vocale.

Un guide pour connaître ses droits
Édité depuis 1989, le Guide pour la personne handicapée et sa famille est le fruit d'une collaboration entre les services de la Ville, les associations et les familles cristoliennes. Il aide et oriente dans chacune des démarches de la vie quotidienne. Son contenu est disponible en version audio sur le site de la Ville.

Une Mission handicap pour coordonner l'information
La Mission handicap assure la mise à jour des documents et la publication d'informations sur le site internet ou les différents supports de la Ville, en fonction de l'actualité ou des besoins exprimés par les associations, les partenaires…

Yolande DAVY
Association des Aveugles de Créteil

« Consulter " Vivre Ensemble " en audio a été un grand progrès »

Notre association a été créée en 1994 par Gilbert AÏECH. Le quotidien et l'accès à l'information de nos adhérents, aveugles ou malvoyants, a été amélioré grâce au développement de l'informatique et de logiciels comme Jaws. Pouvoir consulter le journal « Vivre Ensemble » *en audio a été un grand progrès et a nécessité un important travail avec les services de la Ville. Gilles LEBRETON, l'ancien président de l'association, a apporté une aide précieuse. Le développement de ces techniques récentes nous laisse espérer de nouvelles avancées pour nos adhérents.*

Ville de Créteil

25 ANS DE LA *CHARTE HANDICAP* À CRÉTEIL

Panata PIOGER
Association Cœur des Mains

« La langue des signes est reconnue pour favoriser le développement social, professionnel et culturel »

L'association Cœur des Mains a été créée en 2011. Elle sensibilise à la langue des signes française (LSF) et facilite la communication entre personnes entendantes et personnes sourdes. Elle propose des ateliers en LSF dans le but de faire découvrir cette langue dans divers établissements, notamment les écoles, mais aussi les entreprises. La loi du 11 février 2005 reconnaît que la langue des signes favorise le développement social, professionnel et culturel. L'association participe enfin à différentes actions menées par la Ville. Cela nécessite la présence d'un(e) interprète en LSF afin de permettre la fluidité des conversations. À l'heure actuelle, la France accuse encore malheureusement un grand retard dans ce domaine.

Droit à l'éducation en milieu ordinaire

La Ville de Créteil porte une attention particulière à l'accueil et à l'intégration des enfants porteurs de handicap tout au long de leur scolarité, dès leur plus jeune âge.

De la crèche...
Les enfants présentant des handicaps sont régulièrement accueillis en crèche et en halte-garderie. Lorsque le handicap est connu avant l'admission, l'accueil est préparé de manière concertée avec la famille, l'organisme spécialisé et l'équipe de la structure. Le personnel est régulièrement formé pour assurer un accueil de qualité.

... à l'école ...
La Ville met en place des moyens importants pour accueillir les enfants handicapés au sein des accueils périscolaires. Une commission d'intégration est chargée de statuer sur les demandes et d'étudier les moyens nécessaires à mettre en place. En 2014, 48 enfants ont été accueillis, représentant un effort financier de plus de 95 000 €.
Les directions de la Jeunesse et de l'Éducation travaillent en lien avec les équipes enseignantes afin de rechercher, chaque fois que c'est nécessaire, des solutions dans l'intérêt de chaque enfant.

... et au-delà !
Au travers d'actions comme « Vis ta différence... » ou la promotion d'activités physiques adaptée, la Ville sensibilise les plus jeunes à la thématique du handicap, avec l'intégration de tous comme objectif final.

Ville de Créteil

25 ANS DE LA *CHARTE HANDICAP* À CRÉTEIL

Droit aux lieux publics et à la vie sociale

La Ville de Créteil travaille en lien avec les associations de personnes handicapées pour rendre les espaces publics relevant de sa compétence plus accessibles.

Une mise en accessibilité concertée

Le groupe de travail « Urbanisme, travaux et accessibilité » de la CIPH* dispose d'une enveloppe spécifique de 55 000 € destinée à financer des mise aux normes recensées en fonction des demandes des particuliers, des associations ou des services techniques. Les travaux peuvent être aussi pris en charge par les comités de quartier ou par la Ville. D'une manière générale, toute intervention sur la voirie ou un bâtiment public prend en compte l'accessibilité.

Un PAVE** pour mieux circuler

Créteil a mis en place un PAVE en 2013. Les travaux sur voirie et arrêts de bus, estimés à 2 538 444 €, ont été programmés sur cinq ans. Chaque année, un ou deux itinéraires prioritaires sont traités par pôles, selon leur importance en matière de flux piétonnier et/ou de leur emplacement géographique.

Une mise en accessibilité programmée

La Ville a programmé la mise aux normes de l'ensemble de son patrimoine sur les six prochaines années. Le coût de cette vaste opération est estimé à 7 millions d'euros.

**CIPH : Commission d'intégration des personnes handicapées
**PAVE : plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics

Claude REIJNEN-BOULANGER
Association des Paralysés de France

« *30% de la population cristolienne est concernée par l'accessibilité* »

C'est l'environnement qui réduit l'accessibilité. Celle-ci ne se cantonne pas au handicap stricto sensu. Elle concerne aussi les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes avec de jeunes enfants... Si on met les différentes statistiques bout à bout, on peut facilement estimer que 30% de la population cristolienne est concernée par l'accessibilité, ou le sera prochainement. Le partage de l'information est, en outre, essentiel. Les gens veulent des réponses simples, concrètes, à leurs questions et nous avons parfois du mal à obtenir des informations.
A Créteil comme ailleurs, le plus important pour les années à venir consistera à dissocier les raisons des différents retards passés, des volontés et des capacités à déployer les financements nécessaires à l'accessibilité dans la cité.

Ville de Créteil

25 ANS DE LA *CHARTE HANDICAP* À CRÉTEIL

Droit au logement

L'accès des personnes handicapées au logement est une priorité. Une personne ressource du service logement travaille en lien constant et étroit avec la Mission handicap.

Un parc immobilier sans cesse évalué

Lorsqu'un logement est quitté, son accessibilité et ses aménagements sont systématiquement évalués. Une visite peut être effectuée afin de voir si des travaux complémentaires sont nécessaires.

Des solutions innovantes

Créteil s'engage par ailleurs à soutenir les familles touchées par un handicap psychique face aux contentieux locatifs ou aux expulsions. Une convention a aussi été signée avec l'APSI (Le Relais 94). Les familles bénéficient d'un accompagnement global pour l'ensemble de leurs difficultés, d'un suivi et d'un relogement dans le cadre d'un bail glissant. Une fois leur situation revenue à la normale, le bail est transféré au nom de la famille.

Françoise TRUFFY
UNAFAM

« L'accès au logement permet de gagner véritablement en autonomie »

L'accès au logement permet aux personnes handicapées, de gagner en autonomie. De nombreuses avancées ont eu lieu en 25 ans dans ce domaine. La mise en place des résidences accueil a été une vraie réussite. Ces lieux permettent aux personnes d'obtenir un logement à leur nom ainsi qu'un accompagnement social sur place, tout en développant la solidarité entre résidents. Ce type d'expérience peut ensuite se décliner vers un logement pérenne ou vers un bail glissant. Il faudrait néanmoins que plus d'associations s'investissent dans des solutions de baux glissants, mais le soutien des pouvoirs publics est nécessaire.

Béatrice BARBIER
GEM Itinéraires et rencontres

« Nous observons de nettes progressions »

Le handicap psychique est encore méconnu car il est invisible. Beaucoup ne connaissent ni les structures, ni les associations qui œuvrent dans ce domaine. Les loisirs et sorties sont indispensables car ils renforcent la socialisation et l'autonomie des personnes, ainsi que la reconnaissance de leur handicap. Nous observons ainsi de nettes progressions. Nous apportons notre pierre à l'édifice : petit à petit, chacun fait progresser l'ouverture de la société face à des personnes parfois en grande souffrance. C'est une action menée au quotidien, faite de rencontres et d'explications.

Droit à la convivialité

Le groupe « Animation et vie sociale » de la CIPH est consulté afin de coordonner l'accès et la participation des personnes handicapées aux différents événements de la Ville : Jour de fête, le Forum de la culture, Parcs et jardins en fête… L'expertise du groupe permet d'améliorer l'accueil année après année.

Ville de Créteil

25 ANS DE LA *CHARTE HANDICAP* À CRÉTEIL

Droit au travail

La Ville de Créteil assume ses responsabilités d'employeur public en faveur des bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Mise en place de dynamiques collectives

Ainsi, le taux d'emploi de la Ville et du CCAS dépasse l'obligation légale de 6% (10,4% pour la Ville et 7% pour son CCAS en 2014). Les deux collectivités mettent régulièrement en œuvre des formations liées au handicap à destination de leur personnel (petite enfance, sport, accueil...).

Pour une intégration des personnes handicapées

Créteil accueille en outre sur son territoire deux ESAT* et travaille en lien régulier avec des structures telles que Cap Emploi pour faciliter l'intégration des personnes handicapées dans l'emploi.

*ESAT : établissement et service d'aide par le travail

Monique LECARDONNEL
APEI d'entre Marne et Seine

« La ville de Créteil a une tradition de faire bouger les choses »

L'APEI d'entre Marne et Seine intervient auprès des personnes atteintes d'un handicap mental et de leur famille. La ville de Créteil a une tradition de faire bouger les choses en matière de handicap. Cette politique s'est construite progressivement, grâce au travail des parents et des associations. C'est ce militantisme qui a permis la création des ESAT, donnant la possibilité à une personne handicapée de travailler dans un milieu protégé, de s'épanouir et de gagner en autonomie. Je regrette que ces structures acceptent de moins en moins des personnes atteintes de handicaps lourds. La société de demain devrait néanmoins être plus tolérante et adaptée.

Droit au transports

Créteil va au-delà des obligations légales : en 2014, plus de 5% du parc de stationnement était réservé aux personnes handicapées - soit plus de 400 places.

Places réservées

La Ville propose la création de places réservées aux Cristoliens munis d'une carte européenne de stationnement qui en font la demande.

Pour l'avancée de l'acccessibilité

La Ville et ses services travaillent régulièrement en lien avec les opérateurs tels que la RATP, le STIF ou PAM94/Filival pour faire avancer la cause de l'accessibilité sur son territoire.

Philippe CUGNART
SARL JOPHIL (enseignes Quick)

« Travailler avec des personnes handicapées nous aide à nous remettre en question »

En tant que chef d'entreprise, je m'engage depuis plus de 10 ans en faveur de l'emploi des personnes handicapées dans mes restaurants. Il est plus épanouissant de fournir du travail à une personne en situation de handicap en l'aidant à s'intégrer au milieu professionnel plutôt que de la savoir seule chez elle. Je fais en sorte que les tâches soient adaptées aux capacités des personnes, avec les contraintes liées à notre métier, tout en m'assurant qu'elles puissent évoluer : recruter est une chose mais maintenir dans l'emploi et enrichir les compétences est tout aussi capital. Pour les équipes, travailler avec des personnes handicapées est une expérience humaine riche qui aide à se remettre en question.

Ville de Créteil